

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

*Paris, le 03 novembre 2021*

**Réunion du Comité de pilotage chargé de la stratégie de prévention et de lutte contre les pénuries de médicaments en France**

**Le quatrième Comité de pilotage (COPIL) chargé de la stratégie de la prévention et de lutte contre les pénuries s’est réuni le jeudi 28 octobre 2021 au ministère des Solidarités et de la Santé. L’ensemble des parties prenantes ont échangé sur plusieurs chantiers majeurs et retours d’expériences concernant le déploiement de la feuille de route « *Lutter contre les pénuries et améliorer la disponibilité des médicaments en France* » (FDR).**

Lors de ce COPIL, les actions suivantes, engagées depuis la dernière réunion en octobre 2020, ont été présentées :

* L’expérimentation réussie d’une production public-privé d’un curare pendant la crise et reprise dans le cadre de l’article du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour l’année 2022 ;
* La mise en œuvre concrète du décret « stock » du 30 mars 2021 ;
* Les actions engagées dans le cadre du plan de relance des industries de santé, visant à la relocalisation de production de médicaments et principes actifs.

En conclusion du COPIL, la Direction générale de la santé a annoncé l’ouverture du groupe de travail portant sur la limitation de l’impact des pénuries pour les patients, en lien étroit avec l’ANSM, les associations de patients et les représentants professionnels de santé. La composition et le périmètre de ce groupe seront prochainement précisés.

La Direction générale de la santé **a réaffirmé sa volonté d’améliorer la disponibilité des médicaments pour tous les français**. En ce sens, les actions prévues dans le cadre de la feuille de route se sont poursuivies, en même temps que la gestion de crise, tout au long de l’année 2021. L’année 2022 sera l’occasion de dresser le bilan de cette feuille de route et de lancer les prochaines actions.

**Pour consulter la feuille de route :** <https://solidaritessante.gouv.fr/IMG/pdf/31142_dicom_pe_nurie_de_me_dicamentsv8.pdf>

**Contact presse** :

Direction Générale de la Santé : presse-dgs@sante.gouv.fr - 01 40 56 84 00